



Rieumes, le 19 juin 2019

Madame le Maire de Rieumes,

à

Monsieur le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain 34 Avenue de Toulouse 31390 CARBONNE

<u>Objet</u>: Révision du SCOT Réf.: JCP/LS/MA – 2019-06-623 Affaire suivie par Laurence Sottil

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'actuelle révision du SCOT, je souhaite vous faire part de remarques dont je sollicite l'examen.

Aujourd'hui, afin d'être en conformité avec les règles du SCOT en vigueur sur le territoire, notre commune se doit de programmer la création de 25 logements à l'hectare.

Nous souhaiterions que cette obligation puisse être revue à la baisse pour atteindre, hors centre bourg, le seuil de 10 logements à l'hectare.

En effet, nous voulons diversifier l'offre de logements tout en maîtrisant l'évolution de la population, et assurer ainsi l'accueil de nouvelles catégories socioprofessionnelles recherchant dans notre zone rurale de l'espace et des terrains d'une certaine superficie.

Il nous parait important de préserver un cadre de vie qualitatif respectueux de l'environnement avec une urbanisation raisonnée qui ne dénaturera pas les quartiers résidentiels existants.

Notre démographie est en évolution, les exploitations agricoles sont en diminution, les retraités en augmentation, la part des employés et des ouvriers est très proche, les cadres et professions libérales sont très peu représentés. Au vu de la structuration de notre population, notre objectif est double : offrir à la fois aux populations de séniors les meilleures conditions de maintien à domicile tout en se donnant les moyens d'accueillir de nouveaux arrivants.

Mairie de Rieumes 1, place d'Armes 31370 Rieumes

Tél. 05 61 91 80 25 Fax 05 61 91 39 64 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la H a u t e - G a r o n n e Or force est de constater que la densité imposée par le SCOT à 25 logements par hectare sur l'ensemble de la commune a pour effet de défigurer le village et à moyen terme de le paupériser.

En ramenant cette obligation à 10 logements à l'hectare nous répondrons mieux aux attentes de nos habitants et trouverons un juste équilibre entre diversification de l'offre et maintien de la qualité de vie que nous soutenons par ailleurs en accompagnant l'installation de nouveaux artisans et commerçants, et en favorisant l'implantation d'un tissu associatif en constante augmentation.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

> Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ Maire de Rieumes